

PIECES A FOURNIR DANS LE CADRE DE VOTRE DIVORCE

Personnes

- Livret de famille (si plusieurs livrets, les fournir tous)
- Contrat de mariage
- Changement de régime matrimonial
- Donations entre époux
- Biens recueillis par les conjoints par succession ou donation ou possédés avant le mariage
- Biens transmis par les conjoints par donation
- Adresse et profession de chacun
- RIB de chacun
- Coordonnées des avocats

Actif

- Titres de propriété des maisons, appartements, locaux commerciaux, forêts et terrains possédés, en indivision, communs et/ou propres, en France ou à l'étranger
- Si bien immobilier en copropriété : identité du syndic
- Si bien immobilier mis en location : contrats de location et dernière quittance de loyer
- Relevé de situation des comptes bancaires et postaux et des livrets de Caisse d'Epargne
- Relevé de situation du coffre-fort et adresse de la banque française ou étrangère
- Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation souscrits
- Attestation de valeur de cryptomonnaies et adresse de l'établissement détenteur français ou étranger
- Carte grise du ou des véhicules automobiles, motos, bateaux et avis de valeur Argus
- Expertise œuvres d'art ou autres pièces précieuses (lingots d'or...)

Revenus divers

- Avis de pensions ou retraites ou bulletin de salaire
- Aides ou allocations perçues (sociales ou autres)
- Indemnisation allouée dans le cadre d'une procédure judiciaire (fournir le jugement)
- Reconnaissance de dette si un prêt a été consenti et que le remboursement est en cours

Sociétés

- Statuts à jour des sociétés dans lesquels le ou les conjoints détiennent des parts ou actions
- Dernier bilan
- Pacte d'associé
- Attestation comptable de la position du compte courant d'associé
- Engagement de conservation des parts ou actions de société (engagement DUTREIL)
- Titre de propriété et évaluation des biens dont la société est propriétaire, notamment en cas de SCI
- Si l'un des conjoints (a) fait l'objet d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire : tous éléments concernant cette procédure

Fonds de commerce, artisanal, libéral ou agricole

- Acte d'acquisition du fonds de commerce, artisanal, agricole ou libéral, en France ou à l'étranger
- Copie du bail et des contrats d'exploitation
- Immatriculation
- Dernier bilan et tous éléments concernant la composition et l'évaluation comptable du fonds

Passif

- Dernier avis d'impôt sur le revenu**
- Derniers avis de taxes d'habitation et de taxes foncières**
- Dernière déclaration d'impôt sur la fortune immobilière (IFI)**
- Echéanciers des prélèvements d'impôts**
- Contrats d'aide à domicile**
- Contrats de location (les conjoints sont locataires)**
- Prêts en cours : contrat, échéancier, sommes dues.**